

## Vie en Famille d'Accueil

*Votre enfant va passer cette année scolaire au Lycée Français d'Irlande (LFI) et sera hébergé dans une famille irlandaise. Le règlement ci-dessous a pour but de faciliter son séjour.*

*Le service des familles d'accueil du LFI assure un suivi moral et médical des élèves-hôtes. Les familles d'accueil considèrent que ces élèves représentent le LFI, leur comportement en famille d'accueil ou à l'extérieur de l'établissement est par conséquent soumis aux règles habituelles de respect des personnes et des usages en vigueur dans l'établissement.*

### Nous nous engageons à :

- 1 Trouver une famille d'accueil correspondant autant que possible aux besoins de votre enfant
2. Vous garantir qu'il n'y aura pas d'autre enfant francophone dans la famille d'accueil sans votre accord préalable.
3. Nous assurer régulièrement du bien être de votre enfant
4. Etre à votre disposition et celle de votre enfant en cas d'urgence.

### Nous vous demandons de :

1. Discuter avec la famille d'accueil de tout ce qui concerne la vie quotidienne et mettre par écrit les règles de base que vous aurez définies ensemble. L'expérience montre que les éléments suivants jouent un rôle important dans le bon déroulement du séjour :
  - 1 encourager votre enfant à ne pas sortir en semaine, afin qu'il consacre ses soirées au travail scolaire et aux contacts avec sa famille d'accueil et qu'il se couche à une heure raisonnable.
  - 2 le weekend, les horaires de sortie doivent être raisonnables et faire l'objet d'un accord entre les familles. Votre enfant devra indiquer l'endroit où il se rend et son heure de retour. Il devra en outre prévenir d'éventuels retards. La loi irlandaise interdit aux mineurs l'accès aux pubs et boîtes de nuit.
  - 3 d'une façon générale, votre enfant doit respecter et s'intégrer à la vie de sa famille d'accueil.
2. Faire connaître vos attentes ou vos requêtes spécifiques, telles qu'un régime végétarien.
3. Vous mettre d'accord au préalable sur l'accès de votre enfant au téléphone et à un éventuel accès à l'internet. Ceci ne devrait se faire qu'avec l'autorisation expresse de la famille d'accueil.
4. Equiper votre enfant d'une carte à puce irlandaise pour téléphone portable.
5. Notifier à la famille d'accueil, ainsi qu'à notre service les **conditions médicales ou allergies** de votre enfant. Si tel est le cas, merci de bien vouloir vous assurer que votre enfant aura avec lui ou bien aura accès aux médicaments nécessaires à son bien-être.



Lycée Français d'Irlande

6. Munir votre enfant de sa **Carte Européenne d'Assurance Maladie** (anciennement E111) pour obtenir les soins médicaux publics gratuits. Pour toute information, merci de consulter le site du Service Public: <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F213.xhtml> qui vous indique les démarches à suivre pour se la procurer. Attention, cette carte n'est valable qu'un an. Il pourra, en outre, être demandé de payer certains services de santé, mais cet argent peut être remboursé à condition de garder les reçus.

**7 En cas de problème grave, la famille s'engage à venir à Dublin dans les plus brefs délais.**

## Pension

La pension est calculée par semaine. Elle est payable au mois, directement à la famille d'accueil. Le contrat mentionnant les détails et les conditions de paiement, doit être signé avant l'arrivée de l'étudiant dans sa famille d'accueil. Le règlement doit se faire en fin de mois pour le mois suivant. En cas de non-paiement, la famille d'accueil pourra renvoyer l'enfant et nous ne pourrions pas le placer dans une autre famille. En cas d'absence de l'enfant hors vacances scolaires le loyer est dû à la famille d'accueil.

## Le lycée

En dehors du Service de Coordination des Familles d'Accueil, le Lycée n'aura strictement aucune implication dans la gestion de la vie quotidienne concernant la famille d'accueil et l'étudiant, excepté lors de comportement entraînant une atteinte à la bonne réputation du LFI.

En cas de problème grave de comportement dans la famille d'accueil ou hors vie scolaire, le service des familles d'accueil se réserve le droit d'expulser un élève du service.

Le Programme des Familles d'Accueil a pour objectif de vous faire entrer en contact avec une famille irlandaise désireuse d'accueillir votre enfant. Les conditions de séjour de l'étudiant dans une famille d'accueil sont déterminées par un dialogue entre les représentants légaux ou parents de l'étudiant et la famille d'accueil. Le LFI et ses représentants déclinent toute responsabilité en cas de plainte, réclamation, perte, dommage, dette, coût et dépense, quels qu'ils soient, liés, directement ou indirectement, à l'accueil d'un étudiant par sa famille d'accueil.

**Lu et approuvé le ..... Signature :**

<b>Coordinateur :</b>	Claire Debels
<b>Téléphone:</b>	+353-87-258 35 04
<b>Email:</b>	lfi.famillesdaccueil@hotmail.com

**En dehors des heures régulières de travail, ce numéro est réservé uniquement aux urgences.**  
Vous pourrez laisser un message ou un texto et votre appel sera retourné des que possible.